

# Les chômeurs attendent le 1er janvier avec angoisse

A quelques jours de l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la nouvelle convention Unedic, qui doit réduire les droits à l'indemnisation de 600 000 personnes en deux ans, les associations de demandeurs d'emploi continuent de se mobiliser pour tenter d'enrayer le processus.

A quelques jours de l'entrée en vigueur de la convention Unedic qui réduira les droits à l'indemnisation de plusieurs centaines de milliers de demandeurs d'emploi à partir du 1er janvier, plusieurs associations de chômeurs ont écrit au ministre du travail, François Fillon, pour lui demander de retirer l'agrément de cette convention.

Celle-ci, votée par une partie des partenaires sociaux le 20 décembre 2002, réduit les droits à l'indemnisation des demandeurs d'emploi. Ceux qui étaient déjà au chômage lors de la signature de cette convention basculeront dans le nouveau système le 1er janvier 2004, rejoignant les personnes devenues chômeuses en 2003. La plupart d'entre eux verront leur durée d'indemnisation passer de 30 à 23 mois. Ce basculement concernera 180 000 personnes dès le 1er janvier et 600 000 personnes d'ici fin 2005, selon une évaluation de l'Unedic... (suite de l'article en lien)

Source : Le Monde

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 28 décembre 2003**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3919-les-chomeurs-attendent-1er-janvier-angoisse.html>